



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC de Charlevoix accorde 17 875 \$ à deux entreprises par l'entremise de son Fonds de soutien aux entreprises

Baie-Saint-Paul, 14 octobre 2026 – Le Conseil de la MRC accorde 17 875 \$ à deux projets avec son Fonds soutien aux entreprises, dans les volets expansion et démarrage.

Complètement Caramel

Complètement Caramel bénéficie d'une aide financière de 7 875 \$ provenant du Fonds de soutien aux entreprises, volet expansion. Ce soutien permettra à l'entreprise de bonifier ses installations de production par l'acquisition d'équipements ainsi que par l'aménagement d'une rampe d'accès. Ces investissements contribueront à améliorer l'environnement de travail grâce à des équipements professionnels, à soutenir la croissance de l'entreprise et à saisir de nouvelles occasions de développement de marchés.

Granges maraîchères St-Antoine S.E.N.C.

Granges maraîchères St-Antoine reçoit une aide financière de 10 000 \$ provenant du Fonds de soutien aux entreprises, volet démarrage, pour la réalisation d'un projet d'aménagement d'une cuisine de transformation à la ferme. Cette nouvelle installation permettra à l'entreprise de répondre aux normes du MAPAQ et d'accompagner la croissance de ses activités de transformation alimentaire. Le projet comprend également l'acquisition d'une serre, afin de démarrer la production de légumes primeurs dès le printemps 2027. Ces investissements contribueront à diversifier l'offre de produits de l'entreprise, à accroître sa capacité de production et à soutenir le développement de l'agriculture locale dans Charlevoix.

Ces projets sont réalisés grâce au gouvernement du Québec dans le cadre du volet Développement territorial du Fonds régions et ruralité.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Myriam Gauthier, conseillère en communication et en
administration
MRC de Charlevoix
418 617-0054
mgauthier@mrccharlevoix.ca

Le Fonds soutien aux entreprises - volet expansion vise à stimuler des projets d'expansion d'entreprises sur le territoire, favoriser la création d'emplois durables, dynamiser l'économie et la vitalité du territoire et être un levier pour des projets entrepreneuriaux porteurs et innovants.

Le Fonds soutien aux entreprises - volet démarrage vise à stimuler le démarrage de nouvelles entreprises sur le territoire, favoriser la création d'emplois durables, dynamiser l'économie et la vitalité du territoire et être un levier pour des projets entrepreneuriaux porteurs et innovants.